



SMVS / VSÄG
Société Médicale du Valais
Walliser Ärztgesellschaft

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Remerciements et suite de la "Pétition pour des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous"

La Société Médicale du Valais tient à remercier de tout cœur ses partenaires et la population pour le soutien apporté à la pétition lancée en février 2023 pour assurer des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous, en Valais et en Suisse. Malgré le dépôt officiel devant les autorités valaisannes fin septembre 2023, **il a été décidé de ne pas clore la pétition jusqu'à ce que le changement de culture indispensable pour passer d'une politique des coûts de la santé à une véritable politique de la santé basée sur des principes de littératie des données soit amorcé au niveau cantonal et fédéral.**

<https://www.smvs.ch/fr/Politique-et-medias/Actualite/Petition/Petition-pour-des-soins-medicaux-ambulatoires-de-qualite-pour-tous/>

Ce changement culturel est indispensable, si nous voulons pérenniser un système sanitaire de qualité, finançable pour tous et dans lequel on aime s'engager et travailler ensemble de façon constructive et partenariale.

Dans ce sens-là, la SMVS propose d'intégrer les revendications de cette pétition signée déjà par plus de 14'100 personnes dans la loi sur la santé valaisanne. **Nous invitons donc nos partenaires et la population valaisanne à soutenir ces modifications légales en participant largement à la consultation sur la loi sur la santé valaisanne en cours en s'inspirant ou en soutenant les propositions y relatives faites dans la prise de position de la SMVS ci-jointe jusqu'au 4.1.2024 ; votre prise de position doit être adressée à : santepublique@admin.vs.ch.**

Dans une optique de transparence et de littératie des données, la SMVS a aussi décidé de **rendre public son argumentaire tarifaire en rapport avec l'adaptation de la valeur du point TARMED ambulatoire extrahospitalière valaisanne** (ci-joint). Bien que le dossier soit complexe, il nous semble important que les médias et la population puissent prendre conscience des enjeux et des arguments qui justifient une adaptation urgente des conditions-cadre applicables aux médecins valaisans. Le but est de permettre une pérennisation d'une médecine indépendante de qualité en Valais qui se trouve dans une situation extrêmement difficile actuellement, notamment dans les régions périphériques. Cela mène à des temps d'attente de plus en plus longs pour nos patients, un manque de disponibilité et des difficultés à mettre en route des collaborations interprofessionnelles suite au manque de temps et de ressources. Selon nos calculs, nous pourrions économiser facilement plus d'une trentaine de millions de CHF par an par des mesures d'hygiène simples, portées par une campagne de prévention commune forte permettant de réduire la charge des maladies infectieuses transmissibles dans notre population. Si l'Etat met en place des mesures préventives, soutenues par les partenaires de la santé, dont les assureurs-maladie, il est possible de financer largement, sans augmentation des primes de caisse-maladie, le 'surcoût' de max. 5.7 millions de CHF pour corriger la tarification ambulatoire extrahospitalière des médecins, l'adaptation de la rémunération

des physiothérapeutes, des psychologues en formation et aussi différents projets de collaboration interprofessionnelle.

La SMVS ne relâchera pas ses efforts pour pérenniser et développer un système sanitaire de qualité supportable financièrement.

Nous remercions toutes les personnes, les partenaires et notre population pour leur soutien permettant d'atteindre ensemble ce but important pour notre santé et notre qualité de vie sociétale !

Nous espérons que de nombreuses discussions publiques et médiatiques verront le jour autour des modifications de la loi sur la santé valaisanne prévues en 2024 et sur une tarification équitable pour tous les professionnels de la santé.

En vous souhaitant des fêtes de fin d'année paisibles et une bonne santé pour 2024, nous tenons à remercier aussi sincèrement toutes et tous les collègues et professionnels du domaine de la santé qui assumeront des gardes et les services médicaux et de soins durant les fêtes de fin d'année !

Nous tenons à vous remercier Mesdames et Messieurs les journalistes et professionnels des médias de votre investissement dans ce dossier et de la diffusion que vous donnerez à ces informations importantes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter svp :

Dr. med. Monique Lehky Hagen
Présidente de la SMVS
Executive MBA focus healthcare

Tél. 076 417 67 19

Dr. med. Michel Cachat
Président de la Commission des Intérêts professionnels SMVS

Tél. 027 455 68 86

Me Dominique Sierro
Secrétaire général de la SMVS
Master en économie de Santé

Tél. 027 323 24 24

Annexes : - Prise de position SMVS consultation loi sur la santé VS du 21.12.2023
- Lien sur les Mémoires tarifaires SMVS demande de fixation VPT TARMED du 16.11.2023 Tarifsuisse, HSK, CSS

Sion, le 22.12.2023